



États financiers consolidés

GROUPE SPORTSCENE INC.

Aux et pour les exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

Table des matières

Rapport de la direction3

Rapport des auditeurs indépendants4

États consolidés du résultat global5

États consolidés des variations des capitaux propres.....6

États consolidés de la situation financière 7

États consolidés des flux de trésorerie.....9

Notes afférentes aux états financiers consolidés11

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD

DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables, ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés au 30 août 2015 et pour l'exercice terminé à cette date ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté ci-après.

Le président du conseil,
président et chef de la direction,



Jean Bédard

Boucherville, Canada, le 24 novembre 2015



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Groupe Sportscene inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Sportscene inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 30 août 2015 et au 31 août 2014, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Groupe Sportscene inc. au 30 août 2015 et au 31 août 2014, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux IFRS.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Le 24 novembre 2015

Montréal, Canada

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés du résultat global

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens sauf pour le résultat par action et le nombre d'actions en circulation)

	30 août 2015 (52 semaines) \$	31 août 2014 (53 semaines) \$
Produits (note 7)	77 922	75 425
Coût des produits vendus	25 905	23 845
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements (note 8)	48 622	43 779
Autres pertes (gains) (note 9)	1 474	(102)
Résultat avant frais financiers, amortissements, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat	1 921	7 903
Amortissements (note 8)	4 094	3 800
Frais financiers (note 10)	614	648
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées (note 18)	376	(639)
	5 084	3 809
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	(3 163)	4 094
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat (note 11)	(800)	983
Résultat net et résultat global	(2 363)	3 111
Résultat net et résultat global attribuables aux :		
Actionnaires de la Société	(2 227)	3 099
Participations ne donnant pas le contrôle	(136)	12
Résultat net et résultat global	(2 363)	3 111
Résultat par action (en dollars) (note 12) :		
De base	(0,53)	0,74
Dilué	(0,53)	0,73
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers) (note 12) :		
De base	4 165	4 165
Dilué	4 165	4 231

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société				Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions (en milliers)	Capital-actions	Réserve au titre de la rémunération à base d'actions	Résultats non distribués		
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 25 août 2013	4 165	3 551	299	29 980	33 830	302 34 132
Résultat net et résultat global	-	-	-	3 099	3 099	12 3 111
<i>Apports des et distributions aux actionnaires :</i>						
Rémunération à base d'actions	-	-	69	-	69	- 69
Dividendes versés aux actionnaires de la Société	-	-	-	(2 499)	(2 499)	- (2 499)
<i>Changements dans les participations dans des filiales :</i>						
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(74)	(74)	(25) (99)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(5) (5)
Solde au 31 août 2014	4 165	3 551	368	30 506	34 425	284 34 709
Résultat net et résultat global	-	-	-	(2 227)	(2 227)	(136) (2 363)
<i>Apports des et distributions aux actionnaires :</i>						
Rémunération à base d'actions	-	-	52	-	52	- 52
Solde au 30 août 2015	4 165	3 551	420	28 279	32 250	148 32 398

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés de la situation financière

au 30 août 2015 et au 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens)

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 22)	4 650	8 528
Encaisse affectée (note 3 (I))	325	-
Débiteurs (note 13)	5 505	3 722
Impôts à recevoir	200	568
Stocks (note 14)	1 697	2 041
Frais payés d'avance	435	336
Tranche courante des effets à recevoir (note 15)	265	-
Total des actifs courants	13 077	15 195
Effets à recevoir et autres actifs (note 15)	1 914	1 514
Immobilisations corporelles (note 16)	32 992	36 050
Actifs incorporels (note 17)	695	715
Actif d'impôt différé (note 11)	2 677	1 783
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (note 18)	3 831	4 029
Goodwill (note 19)	2 792	2 792
Total de l'actif	57 978	62 078

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés de la situation financière (suite)

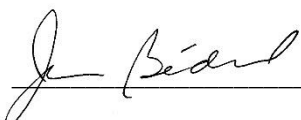
au 30 août 2015 et au 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens)

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Créiteurs et charges à payer	8 297	7 452
Provisions (notes 9 et 25)	675	-
Impôts à payer	86	216
Produits et crédits différés	529	872
Tranche courante de la dette à long terme (note 20)	7 407	2 052
Total des passifs courants	16 994	10 592
Dette à long terme (note 20)	6 614	14 531
Produits et crédits différés	1 067	1 078
Passif d'impôt différé (note 11)	905	1 168
Total du passif	25 580	27 369
Capitaux propres		
Capital-actions (note 21)	3 551	3 551
Réserve au titre de la rémunération à base d'actions	420	368
Résultats non distribués	28 279	30 506
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	32 250	34 425
Participations ne donnant pas le contrôle	148	284
Total des capitaux propres	32 398	34 709
Base de présentation (note 3 (a))		
Engagements, garanties et éventualités (note 25)		
Événements postérieurs (note 29)		
Total du passif et des capitaux propres	57 978	62 078

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Jean Bédard, administrateur



Nelson Gentiletti, administrateur

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des flux de trésorerie

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens)

	2015 (52 semaines)	2014 (53 semaines)
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Résultat net et résultat global	(2 363)	3 111
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 9)	242	82
Perte sur dépréciation d'actifs non courants (note 9)	1 072	-
Dépréciation liée au dégât d'eau et à l'incendie (note 9)	257	-
Gain sur disposition de placements temporaires (note 9)	-	(22)
Gain sur cession d'investissements dans une coentreprise (note 9)	-	(162)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	4 032	3 758
Amortissement des actifs incorporels (note 8)	62	42
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées (note 18)	376	(639)
Dividendes reçus des coentreprises et des entreprises associées (note 18)	150	905
Rémunération à base d'actions	52	69
Frais financiers comptabilisés en résultat net	614	648
Intérêts payés	(596)	(645)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat comptabilisé en résultat net	(800)	983
Impôts sur le résultat payés	(119)	(558)
	2 979	7 572
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, déduction faite des acquisitions et cessions de filiales et coentreprises (note 22)	(703)	604
	2 276	8 176
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	1 809	1 988
Remboursement de la dette à long terme	(4 389)	(2 470)
Dividendes sur actions de catégorie A	-	(2 499)
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	(5)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	(5)
	(2 580)	(2 991)

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des flux de trésorerie (suite)

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens)

	2015 (52 semaines)	2014 (53 semaines)
	\$	\$
Activités d'investissement		
Regroupement d'entreprises et acquisition d'actifs, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis (note 6a))	(379)	(881)
Variation de l'encaisse affectée	(325)	-
Cession d'investissements dans une coentreprise (note 6b))	-	1 400
Investissement dans des coentreprises et entreprises associées (note 18)	(65)	-
Émission d'effets à recevoir	(1 666)	(1 101)
Encaissement d'effets à recevoir	701	764
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 192)	(4 594)
Cessions d'immobilisations corporelles	1 417	40
Acquisitions d'actifs incorporels	(65)	(110)
	(3 574)	(4 482)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 878)	703
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 528	7 825
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 650	8 528

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 30 août 2014

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

<u>Table des matières</u>	<u>Page</u>
Note	
1. Description des activités	12
2. Déclaration de conformité	12
3. Principales méthodes comptables	12
4. Modifications futures de méthodes comptables	24
5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations	25
6. Regroupement d'entreprises, acquisition d'actifs et cession d'investissements dans une coentreprise	27
7. Produits	28
8. Charges par nature	29
9. Autres pertes (gains)	30
10. Frais financiers	30
11. Impôts sur le résultat	31
12. Résultat par action	33
13. Débiteurs	34
14. Stocks	34
15. Effets à recevoir et autres actifs	35
16. Immobilisations corporelles	36
17. Actifs incorporels	38
18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées	39
19. Goodwill	40
20. Dette bancaire et dette à long terme	41
21. Capitaux propres	44
22. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie	47
23. Informations concernant la gestion du capital	48
24. Informations à fournir concernant les instruments financiers	49
25. Engagements, garanties et éventualités	54
26. Transactions entre parties liées	56
27. Informations sectorielles	58
28. Périmètre de consolidation	61
29. Événements postérieurs	62

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 30 août 2014

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description des activités

Groupe Sportscene inc. (la « Société » ou « Sportscene »), dont le siège social est situé au 1180 Place Nobel, bureau 102 à Boucherville (Québec), J4B 5L2, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 15 septembre 1983. Sportscene est une société publique depuis 1985 et ses actions sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole SPS.A. Les termes « Société » ou « Sportscene » désignent, selon le contexte, Groupe Sportscene inc. et/ou l'une ou plusieurs de ses filiales, coentreprises ou entreprises associées.

Sportscene exploite, depuis 1984, une chaîne de resto-bars d'ambiance sportive au Québec : **La Cage aux Sports**, maintenant devenue La Cage – Brasserie sportive (« **La Cage** »). Axée sur l'esprit sportif, l'action et le divertissement en groupes, La Cage est implantée à la grandeur de la province de Québec. Outre l'exploitation, le franchisage et le développement de cette chaîne, les activités de restauration incluent la vente en épicerie de produits sous la marque « La Cage » et l'exploitation de deux (2) restaurants de la Chaîne P.F.Chang's depuis le mois d'août 2015.

Par ailleurs, la Société perçoit des produits de location provenant de son parc immobilier et mène certaines activités complémentaires telles que la construction, l'organisation d'événements sportifs et le développement technologique.

2. Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables précisées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 24 novembre 2015.

3. Principales méthodes comptables

a) Base de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique. Ces états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation conformément aux IFRS. Ce mode de présentation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Comme il est expliqué à la note 20, la Société n'a pas respecté les exigences portant sur trois (3) clauses restrictives au 30 août 2015. Les banques ont renoncé à invoquer le défaut à l'égard de ces ratios financiers. La Société a obtenu une modification de ses conventions de financement sur ses clauses restrictives. La direction estime qu'elle pourra financer adéquatement ses activités et respecter ses clauses restrictives au-delà des douze prochains mois.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 30 août 2014

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société englobent les comptes des entités qu'elle contrôle. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats d'opération des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les états consolidés du résultat global à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession, selon le cas. Lorsque nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales de façon à harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la Société. En vertu des principes de consolidation, toutes les transactions et soldes entre les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont éliminés.

i) *Participations ne donnant pas le contrôle*

Une filiale qui n'est pas détenue en totalité par Groupe Sportscene inc. donne lieu à des participations ne donnant pas le contrôle qui sont présentées séparément aux états consolidés de la situation financière et aux états consolidés du résultat global. Le résultat global des filiales est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle au prorata de leur actionnariat, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

ii) *Changements dans les participations dans des filiales*

Les changements dans les participations de la Société dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations de la Société et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est attribué aux propriétaires de la Société.

iii) *Fonds national de publicité*

En vertu des conditions du contrat de franchise, les franchisés versent des redevances au Fonds national de publicité, en fonction de leurs revenus. Ces sommes sont encaissées par la Société en sa qualité de franchiseur-mandataire et doivent être utilisées exclusivement pour des programmes de publicité et de promotion, puisqu'elles sont planifiées et engagées pour promouvoir la franchise La Cage à l'échelle nationale, au bénéfice de tous les franchisés. Les redevances encaissées par la Société pour le compte du Fonds national de publicité ne sont pas comptabilisées dans les états consolidés du résultat global de la Société. L'actif net du Fonds national de publicité est plutôt présenté dans les débiteurs ou dans les créditeurs et charges à payer, selon que le solde est positif ou négatif.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Périmètre de consolidation (suite)

iv) Coentreprises et entreprises associées

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable.

La participation dans les coentreprises et entreprises associées est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est initialement comptabilisée au coût et inclut les mises de fonds initiales faites sous forme d'avances. Les états financiers consolidés englobent la quote-part de la Société dans les produits et les charges et les variations des capitaux propres des coentreprises et entreprises associées.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes excède sa participation dans les coentreprises et entreprises associées, la valeur comptable de cette participation est ramenée à zéro et les pertes supplémentaires cessent d'être comptabilisées, sauf si la Société a une obligation ou a versé des paiements au nom de l'entreprise détenue.

Les profits latents qui découlent de transactions conclues avec les coentreprises et entreprises associées sont déduits de la participation à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise détenue. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune indication de dépréciation.

c) Normes et modifications appliquées en 2015

Le 1^{er} septembre 2014, la Société a adopté la nouvelle norme IFRIC 21 *Droits ou taxes*, laquelle n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société a appliqué les modifications d'IAS 32, *Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers* pour la première fois durant l'exercice considéré. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

d) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie de chaque acquisition correspond à la juste valeur (à la date d'acquisition) des actifs cédés, des passifs engagés ou assumés et des capitaux propres émis par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Les justes valeurs provisoires attribuées à une date de clôture sont déterminées de façon définitive dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Regroupements d'entreprises (suite)

Les coûts d'acquisition liés à un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges aux états consolidés du résultat global dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés.

Lors des regroupements d'entreprises, la Société réévalue la participation qu'elle détenait précédemment dans les parts de capitaux propres de l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire à la date d'obtention du contrôle) et comptabilise un gain ou une perte en résultat net.

Tous les actifs et passifs de l'entreprise acquise qui respectent les critères de constatation de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* sont constatés à la juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des éléments suivants :

- les actifs et passifs d'impôt différé sont constatés et mesurés conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*;
- les passifs ou instruments de capitaux propres liés au remplacement d'attribution par la Société de la rémunération à base d'actions de l'entité acquise sont mesurés conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*; et
- les actifs classés comme étant destinés à la vente conformément à l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* sont mesurés conformément à cette norme.

e) Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et sont réduits du montant des retours et rabais accordés aux clients.

i) Produits tirés des franchises

Les produits tirés des franchises incluent les droits d'entrée et les redevances. Chaque service est évalué à sa juste valeur. Les droits d'entrée des franchises sont comptabilisés à titre de produits lorsque tous les engagements importants de la convention de franchise sont remplis. Les redevances des franchises, fondées sur leurs revenus, sont comptabilisées lorsque les ventes en restaurant sont réalisées.

ii) Produits de restauration

Les produits sont constatés lorsque le service a été rendu au consommateur et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Comptabilisation des produits (suite)

iii) Ventes de produits en épicerie

Les produits tirés des ventes de produits en épicerie sont comptabilisés à la livraison lorsque le droit de propriété est transféré et lorsque le recouvrement de la contrepartie est raisonnablement assuré.

iv) Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de manière fiable, les produits et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de travaux à la fin de la période considérée, mesuré sur la base de la proportion des coûts engagés pour les travaux effectués à ce jour par rapport aux coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de manière fiable, des produits de construction équivalents aux coûts engagés sont constatés aux états consolidés du résultat global s'il est probable que l'ensemble des coûts engagés seront recouverts. Les coûts de construction sont passés en charge dans la période où ils sont engagés. Les facturations progressives selon le contrat qui excèdent les coûts engagés au cours de la période sont comptabilisées aux états consolidés de la situation financière au poste « produits et crédits différés ». À la fin du contrat de construction, l'excédent de la facturation sur les coûts de construction est constaté dans les produits de construction.

Lorsqu'il est probable que l'ensemble des coûts d'un contrat excéderont les produits devant être générés par ce contrat, la perte prévue est immédiatement passée aux états consolidés du résultat global.

v) Autres produits

Les produits d'organisation d'événements sportifs et autres produits sont constatés lorsque le service a été rendu au consommateur et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

f) Rabais des fournisseurs

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs constituent une réduction de prix des marchandises achetées auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en réduction du coût des produits vendus et des stocks connexes. Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs par le franchiseur en vertu des ententes d'approvisionnement sont constatées dans les produits de restauration.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt, liée aux charges courantes est portée en réduction des charges connexes. L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt à l'investissement, liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles est portée en réduction du coût de ces dernières. Elle est comptabilisée au résultat net selon les mêmes méthodes, les mêmes durées et les mêmes taux que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

h) Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions attribués à son personnel. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits et la contrepartie est comptabilisée en augmentation de la réserve au titre de la rémunération à base d'actions aux états consolidés des variations des capitaux propres. Lorsque les options d'achat d'actions sont levées, la somme de la contrepartie versée par l'employé et la tranche déjà créditée à la réserve au titre de la rémunération à base d'actions sont portées au crédit du capital-actions.

i) Régime de retraite à cotisations définies

Un régime de retraite à cotisations définies est un régime pour lequel la Société verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation de verser des cotisations supplémentaires. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies correspond aux cotisations versées par la Société et est comptabilisée au résultat net lorsque les services sont rendus par les employés.

j) Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont obtenus en divisant le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A de base et par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilué, respectivement.

Le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilué est calculé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées à la plus tardive des deux dates suivantes, soit la date de début de la période visée ou la date d'octroi, selon la méthode du rachat d'actions, et que le produit réputé de l'exercice de telles options dilutives avait été utilisé pour racheter des actions ordinaires au prix moyen du marché pour la période.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements susceptibles de réalisation relativement rapide, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance ou qui sont rachetables en tout temps et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

l) Encaisse affectée

L'encaisse affectée qui est en fidéicommiss est relative à une lettre de garantie bancaire à émettre au nom du bailleur du restaurant P.F. Chang's de Montréal.

m) Stocks

Les stocks de nourriture, boissons et fournitures diverses sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le coût correspond au coût d'acquisition, déduction faite des contreparties reçues des fournisseurs.

n) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées de vie différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties distinctivement.

Les projets en cours, dont le coût inclut les coûts d'emprunt, ne sont pas amortis tant que les actifs ne sont pas mis en service. Les terrains ne sont pas amortis.

Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable de l'actif, est porté au résultat net au poste « Autres (gains) pertes ».

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimée et est déterminé selon les méthodes et taux annuels ou périodes suivants :

	Méthodes	Taux ou périodes
Bâtiments (incluant les composantes)	Linéaire	5 à 50 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier et équipement	Linéaire et dégressive	10 à 30 %
Matériel roulant	Dégressive	30 %

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

n) Immobilisations corporelles (suite)

Les durées d'utilité estimées, les méthodes d'amortissement, les taux et valeurs résiduelles sont révisées à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les actifs acquis en vertu de contrats de location-financement sont amortis selon les mêmes méthodes et mêmes durées et taux que les autres actifs de la même catégorie, ou sur la durée du bail correspondante lorsque sa durée est plus courte que la durée d'utilité estimative.

o) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, c'est-à-dire des actifs qui nécessitent une période de temps importante avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés au coût de ces actifs jusqu'à ce que ces actifs soient dans l'état nécessaire pour être utilisés de la manière prévue.

Dans le cas où la Société n'a pas d'emprunt directement attribuable à l'acquisition d'actifs qualifiés, le taux de capitalisation correspond à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés au résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

p) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont des actifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ou d'actifs acquis séparément. Le coût des actifs incorporels acquis lors de regroupements d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	Périodes
Technologie	1 à 5 ans
Bail emphytéotique	19 ans
Marques de commerce	5 à 15 ans
Autres actifs incorporels	5 à 12 ans

Les durées d'utilité estimatives et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

p) Actifs incorporels (suite)

Les licences de loterie vidéo ont une durée d'utilité indéterminée puisqu'elles résultent d'un droit contractuel sans date d'échéance. Elles ne sont pas amorties, mais sont soumises à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment s'il y a une indication de dépréciation. La durée d'utilité indéterminée est revue annuellement afin d'apprécier si elle est toujours justifiable.

q) Dépréciation d'actifs long terme

À chaque date de clôture, la Société revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et actifs incorporels afin de déterminer s'il y a une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Quand il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, la Société doit estimer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle appartient l'actif. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des UGT prises isolément; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par l'application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et est par la suite imputée aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité ou le groupe d'UGT.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou cette UGT au cours de périodes antérieures. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

r) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation détenue antérieurement par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge.

Le goodwill découlant de l'acquisition des filiales est présenté séparément aux états consolidés de la situation financière. Le goodwill découlant de l'acquisition de participations dans des coentreprises et entreprises associées comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est inclus dans l'investissement net des coentreprises et entreprises associées.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société susceptible de bénéficier des synergies du regroupement. Le regroupement d'UGT auquel a été affecté le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, s'il y a une indication que l'UGT pourrait avoir subi une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans une période ultérieure.

s) Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont portés en résultat sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, dans lesquels cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, selon la comptabilisation de l'élément auquel ils se rattachent. Si les impôts exigibles ou différés découlent de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement.

L'impôt exigible comprend le montant d'impôt payable ou recevable au titre du résultat imposable de période, en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable d'années antérieures. Quant à l'actif ou au passif d'impôt exigible, il tient compte des versements anticipés effectués durant la période.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté aux états consolidés du résultat net et du résultat global, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

s) Impôts sur le résultat (suite)

L'impôt différé est constaté sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés dans les états consolidés de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées pour fins d'impôt.

Aucun impôt différé n'est toutefois constaté pour les éléments suivants :

- Différences temporelles lors de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le résultat comptable ou imposable; et
- Différences temporelles imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés et cette probabilité est révisée à chaque date de clôture.

t) Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages relativement à la propriété sont transférés au preneur. Tous les autres contrats de location sont considérés comme des contrats de location simple.

i) Constatation en résultat net

En tant que bailleur, les revenus de location provenant de contrats de location simple sont constatés linéairement sur la durée du contrat. En tant que preneur, les loyers sont constatés aux résultats linéairement sur la durée du contrat.

Les paiements incitatifs reçus relativement aux coûts d'aménagement des locaux ainsi que les loyers gratuits sont comptabilisés dans les produits et crédits différés et sont constatés linéairement sur la durée du contrat de location en réduction de la charge de loyer.

Les loyers conditionnels aux produits de restauration sont constatés en résultat net dans la même période que les produits correspondants.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

t) Contrats de location (suite)

ii) Classement à l'état de la situation financière

Les actifs acquis au moyen de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés au moindre de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimum exigibles. Le passif correspondant est classé dans la dette à long terme en tant qu'obligations découlant d'un contrat de location-financement.

Les versements de loyer sont répartis entre les frais d'intérêts et les remboursements de capital de la dette correspondante de façon à dégager un taux d'intérêt constant applicable au solde de la dette.

u) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui donnent lieu à un actif financier ou à un passif financier. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et leur évaluation subséquente dépend de leur classement selon les catégories suivantes :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse affectée, les débiteurs ainsi que les effets à recevoir sont classés comme étant des prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur;
- Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme étant d'autres passifs financiers. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

v) Provisions

Les provisions sont des passifs de la Société dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la clôture de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

3. Principales méthodes comptables (suite)

v) Provisions (suite)

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme un actif si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

4. Modifications futures de méthodes comptables

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications aux normes existantes publiées par l'IASB qui sont obligatoires, mais qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice terminé le 30 août 2015, n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation de ces états financiers consolidés. Plusieurs de ces normes ne s'appliquent pas à la Société ou n'ont aucune incidence sur ses états financiers consolidés, à l'exception de celles-ci :

Norme / Interprétation	Applicable à l'exercice ouvert le :
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} septembre 2018
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 ^{er} septembre 2018

- Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de la période annuelle débutant le 1^{er} septembre 2018. L'importance de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.
- Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (« l'IFRS 15 »). La nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme contient un modèle unique qui s'applique aux contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des revenus: à un moment donné ou dans le temps.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

4. Modifications futures de méthodes comptables (suite)

Le modèle dispose d'une analyse des transactions en cinq étapes sur une base contractuelle pour déterminer si, quand et combien les produits sont constatés. Des nouvelles estimations et les seuils de jugement ont été introduits, ce qui peut affecter la quantité et/ou le calendrier de revenus constatés. La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de la période annuelle débutant le 1^{er} septembre 2018. L'importance de l'incidence qu'aura l'adoption d'IFRS 15 n'a pas encore été déterminée.

5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'application des méthodes comptables décrites à la note 3 exige que la direction formule des estimations et des hypothèses concernant les valeurs comptables des actifs et des passifs. Les estimations et les hypothèses sont constamment remises en question et se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

5.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables

L'application des méthodes comptables peut faire appel au jugement de la direction, qui se base sur son expérience passée et sur d'autres facteurs. Les jugements les plus critiques dans l'application des méthodes comptables sont les suivants :

a) Consolidation

La direction se base sur son jugement pour déterminer si elle détient le contrôle des entités pour lesquels elle détient une participation. Afin de déterminer si elle détient le contrôle, la direction prend en considération les facteurs suivants; la raison d'être et la conception de l'entité, la nature des activités, la façon dont sont prises les décisions, les droits qui lui confèrent ou non la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, la question de savoir si elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et le fait qu'elle a ou non la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Si la direction détermine qu'elle a le contrôle sur les entités ces dernières sont considérées comme étant une filiale et sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

5.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables (suite)

b) Dépréciation d'actifs

À chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée présentent des indicateurs de dépréciation ou de reprise de perte de valeur. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique. Au 30 août 2015, la direction a établi qu'il existait des indicateurs de dépréciation pour certains de ces UGT et a effectué un test de dépréciation lequel a mené à la constatation d'une perte de valeur de 772 000 \$ (note 9).

5.2 Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

a) Regroupements d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition.

b) Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation annuel. Le goodwill est testé au niveau du groupe d'UGT « Restauration ». Les principales hypothèses utilisées pour estimer la valeur d'utilité du groupe d'UGT « Restauration » aux fins de ce test de dépréciation sont présentées à la note 19.

c) Dépréciation des actifs non courants

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la Société pose des hypothèses relatives aux résultats opérationnels futurs. Bien que la Société détermine les hypothèses en fonction de l'information du marché disponible au moment de l'évaluation, les résultats réels peuvent différer.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

6. Regroupement d'entreprises, acquisition d'actifs et cession d'investissements dans une coentreprise

a) Regroupement d'entreprises et acquisition d'actifs

Exercice 2015

Regroupement d'entreprises

Le 24 août 2015, la Société a acquis la totalité des actifs des deux (2) restaurants P.F. Chang's exploités au Québec (secteur « Restauration ») en échange d'une contrepartie en espèces de 385 000 \$.

Exercice 2014

Acquisition d'actifs

Le 31 octobre 2013, la Société a acquis le contrôle de 7850328 Canada inc., une coentreprise détenant un immeuble (secteur « Restauration ») en échange d'une contrepartie en espèces de 925 000 \$. À la date d'acquisition, la Société détenait une participation de 467 000 \$ dans la coentreprise.

La juste valeur des actifs nets, à la date d'acquisition, pour le regroupement d'entreprises et l'acquisition d'actifs décrits précédemment se répartit comme suit :

	Restaurants P.F. Chang's	7850328 Canada inc.
	24 août 2015	31 octobre 2013
	\$	\$
Éléments d'actif acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	44
Débiteurs	-	14
Autres éléments d'actif courant	80	212
Immobilisations corporelles	375	5 334
	461	5 604
Éléments de passif pris en charge :		
Éléments de passif courant	76	20
Dette à long terme	-	4 192
	76	4 212
Actif net acquis à la juste valeur	385	1 392
Contrepartie en espèces	385	925
Participations déjà détenues dans les coentreprises	-	467
	385	1 392

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

6. Regroupements d'entreprises, acquisition d'actifs et cession d'investissements dans une coentreprise (suite)

a) Regroupements d'entreprises et acquisition d'actifs (suite)

Compte tenu du court laps de temps entre l'acquisition des restaurants P.F. Chang's et la clôture de la période, le processus de répartition du coût d'acquisition n'a pu être complété avant la date de publication des états financiers consolidés. Les éléments affectés aux éléments d'actif et de passif peuvent être redressés ultérieurement puisque l'évaluation des immobilisations corporelles n'est pas complétée.

b) Cession d'investissements dans une coentreprise

Le 29 août 2014, la Société a disposé de la totalité de son investissement dans sa coentreprise Restos Quartier DIX30 inc. (secteur « Restauration ») en échange d'une contrepartie en espèces de 1 400 000 \$, d'un compte à recevoir de 61 000 \$ et d'un effet à recevoir de 110 000 \$. La Société a réalisé un gain sur dispositions de 162 000 \$.

7. Produits

	2015 (52 semaines)	2014 (53 semaines)
	\$	\$
Franchises	2 699	2 976
Restauration	54 916	58 069
Produits vendus en épicerie	9 805	8 510
Location	1 749	1 862
Construction	2 420	1 296
Autres	6 333	2 712
	77 922	75 425

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

8. Charges par nature

La répartition par nature de certaines charges des états consolidés du résultat global est comme suit :

	2015	2014
	(52 semaines)	(53 semaines)
	\$	\$
Charges au titre du personnel		
Salaires et autres avantages à court terme	24 019	23 306
Régimes de retraite à cotisation définies	153	164
Rémunération à base d'actions	52	69
Indemnités de fin de contrat de travail	86	189
Aide gouvernementale	(935)	(932)
	23 375	22 796
Autres charges de vente et d'administration	25 247	20 983
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements	48 622	43 779
Amortissements		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 16)	4 032	3 758
Amortissement des actifs incorporels (note 17)	62	42
	4 094	3 800

Les autres charges de vente et d'administration incluent notamment, mais de façon non limitative, les frais d'occupation des locaux, les frais de marketing et les frais d'exploitation des divers secteurs d'opération.

De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt relatifs à la déclaration des pourboires à titre d'aide gouvernementale. Le montant de cette aide gouvernementale est portée en réduction des salaires et autres avantages à court terme.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

9. Autres pertes (gains)

	2015 (52 semaines)	2014 (53 semaines)
	\$	\$
Produits d'assurances	(1 167)	-
Dépréciation liée aux stocks détruits	226	-
Dépréciation liée aux immobilisations corporelles détruites	257	-
Coûts de restauration des sites	87	-
Perte d'exploitation suite à une fermeture temporaire	82	-
Gain net sur produits d'assurances ⁽¹⁾	(515)	-
Dépréciation d'immobilisations corporelles	772	-
Dépréciation d'effets à recevoir	300	-
Perte sur résiliation de bail ⁽²⁾	375	-
Perte sur provision pour litige (note 25)	300	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	242	82
Gain sur cession d'investissements dans une coentreprise (note 6b))	-	(162)
Gain sur disposition de placements temporaires	-	(22)
	1 474	(102)

(1) Au cours de l'exercice, un restaurant a subi un important dégât d'eau et l'immeuble utilisé par la division de construction a été la proie des flammes.

(2) Une provision pour résiliation de bail au montant de 375 000 \$ a été comptabilisée au 30 août 2015, en raison de la fermeture d'un restaurant corporatif avant l'échéance du bail.

10. Frais financiers

	2015 (52 semaines)	2014 (53 semaines)
	\$	\$
Intérêts sur dette à long terme	573	592
Autres intérêts	85	69
Gain de change	(44)	(13)
	614	648

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

11. Impôts sur le résultat

La charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat se compose des éléments suivants :

	2015 (52 semaines)	2014 (53 semaines)
	\$	\$
Exigibles	361	553
Différés :		
Création et renversement de différences temporelles	(1 141)	413
Ajustement relatif aux exercices précédents	(20)	17
	(1 161)	430
	(800)	983

Le tableau qui suit présente un rapprochement des impôts sur le résultat aux taux prévus par la loi et des impôts sur le résultat inscrits :

	2015 (52 semaines)	2014 (53 semaines)
	\$	\$
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	(3 163)	4 094
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	376	(639)
	(2 787)	3 455
Taux d'imposition statutaires prévus par la loi	26,9 %	26,9 %
Impôts sur le résultat aux taux prévus par la loi	(750)	929
Écarts permanents	(26)	37
Changement de taux	-	7
Ajustement relatif aux exercices précédents	(20)	17
Autres	(4)	(7)
Total des impôts sur le résultat	(800)	983

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

11. Impôts sur le résultat (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé comptabilisés sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital reportées	1 308	746
Produits et crédits différés et provisions	708	513
Immobilisations corporelles	653	514
Actifs incorporels et autres éléments d'actifs	8	10
Total des actifs d'impôt différé	2 677	1 783
Passifs d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	638	810
Actifs incorporels et autres éléments d'actifs	148	203
Autres débiteurs	119	155
Total des passifs d'impôt différé	905	1 168
Actif net d'impôt différé	1 772	615

Détail des variations des impôts différés pour l'exercice terminé le 30 août 2015 :

	Solde au 31 août 2014	En résultat net	Regroupements d'entreprise (note 6)	Solde au 30 août 2015
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	746	562	-	1 308
Produits et crédits différés et provisions	513	195	-	708
Immobilisations corporelles	(296)	311	-	15
Actifs incorporels et autres éléments d'actifs	(193)	53	-	(140)
Autres débiteurs	(155)	36	-	(119)
Actif net d'impôt différé	615	1 157	-	1 772

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

11. Impôts sur le résultat (suite)

Pertes fiscales à reporter

La Société dispose de reports de pertes autres qu'en capital, pour lesquels elle a comptabilisé des actifs d'impôt différé dont elle peut se servir pour réduire le revenu imposable des exercices à venir ainsi que les impôts sur le résultat, au plus tard au cours des années d'imposition suivantes :

Années d'imposition	Pertes fiscales	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2027	96	119
2028	67	69
2029	124	142
2030	2	-
2031	244	266
2032	1 110	1 190
2033	739	752
2034	278	270
2035	2 387	2 186

12. Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Le résultat par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation redressé pour tenir compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2015 (52 semaines)	2014 (53 semaines)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A (en milliers de dollars canadiens)	(2 227)	3 099
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	4 165	4 165
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	-	66
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilutives en circulation (en milliers)	4 165	4 231
Résultat par action (en dollars canadiens)		
De base	(0,53)	0,74
Dilué	(0,53)	0,73

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

12. Résultat par action (suite)

Pour l'exercice terminé le 30 août 2015, les options d'achat d'actions n'ont pas été considérées dans le calcul du résultat par action puisque le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est négatif. Toutefois, ces options pourraient avoir un effet dilutif sur le résultat par action des périodes futures. Pour l'exercice terminé le 31 août 2014, 128 000 options d'achat d'actions ayant un effet antidilutif ont été exclues du calcul du résultat dilué par action puisque leur prix de levée est supérieur à la moyenne du cours des actions pendant l'exercice.

13. Débiteurs

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Débiteurs		
Comptes à recevoir	970	442
Crédits d'impôt à recevoir	1 617	1 688
Rabais-volume à recevoir	526	408
Sommes à recevoir de coentreprises	361	363
Comptes à recevoir - produits vendus en épicerie	194	102
Produits d'assurances à recevoir (note 9)	900	-
Autres débiteurs	937	719
	5 505	3 722

Au 30 août 2015, les débiteurs comprenaient des sommes dues par les clients pour les travaux de construction totalisant 492 000 \$ (80 000 \$ au 31 août 2014).

Au 30 août 2015, aucune somme n'était due à des clients par la Société au titre des travaux de construction (191 000 \$ au 31 août 2014).

14. Stocks

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Nourriture, boissons et fournitures diverses	1 656	1 968
Contrats de construction en cours	41	73
	1 697	2 041

Le montant passé en charges correspond au poste « coût des produits vendus » aux états consolidés du résultat global.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

15. Effets à recevoir et autres actifs

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Avances à des coentreprises portant intérêt à des taux fixes de 0 % et 8 %, sans modalités de remboursement	1 914	1 404
Effet à recevoir portant intérêt au taux de 4 % la première année et 8 % la deuxième année, échéant en août 2016	115	110
Dépôt sur acquisition d'entreprise (note 25 d))	150	-
	2 179	1 514
Moins : la tranche courante	265	-
	1 914	1 514

Au cours de l'exercice, la Société a constaté une dépréciation de ses effets à recevoir des coentreprises de 300 000 \$ (note 9).

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

16. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiments	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Matériel roulant	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde au 25 août 2013	3 723	14 010	21 665	18 524	714	931	59 567
Acquisitions	-	347	2 987	1 663	69	(691)	4 375
Cessions	-	(22)	(10)	(343)	(61)	-	(436)
Acquisitions au moyen d'acquisition d'actifs (note 6a))	1 378	3 956	-	-	-	-	5 334
Solde au 31 août 2014	5 101	18 291	24 642	19 844	722	240	68 840
Acquisitions	-	156	1 797	1 358	30	(77)	3 264
Cessions	(640)	(1 584)	(906)	(1 346)	(30)	-	(4 506)
Acquisitions au moyen d'un regroupement d'entreprise (note 6a))	-	-	168	207	-	-	375
Solde au 30 août 2015	4 461	16 863	25 701	20 063	722	163	67 973
Amortissement et pertes de valeur cumulés							
Solde au 25 août 2013	-	4 489	12 774	11 505	578	-	29 346
Amortissement	-	577	1 839	1 311	31	-	3 758
Cessions	-	(8)	(5)	(243)	(58)	-	(314)
Solde au 31 août 2014	-	5 058	14 608	12 573	551	-	32 790
Amortissement	-	674	1 939	1 377	42	-	4 032
Cessions	-	(967)	(496)	(1 125)	(25)	-	(2 613)
Dépréciation	-	-	772	-	-	-	772
Solde au 30 août 2015	-	4 765	16 823	12 825	568	-	34 981
Valeur nette comptable							
Au 31 août 2014	5 101	13 233	10 034	7 271	171	240	36 050
Au 30 août 2015	4 461	12 098	8 878	7 238	154	163	32 992

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

16. Immobilisations corporelles (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 772 000 \$. La dépréciation liée aux immobilisations corporelles s'explique par une baisse de rentabilité de certains restaurants pris individuellement, les UGT. Lorsqu'elle calcule la valeur d'utilité d'un restaurant, la Société actualise les flux de trésorerie projetés selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles reposent sur les résultats d'exploitation réels, les taux de croissance attendus du secteur et l'expérience de la direction. Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur de liquidation et la valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 11 % (11 % au 31 août 2014).

La valeur nette comptable des actifs acquis en vertu de contrats de location-financement par catégorie est comme suit :

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Améliorations locatives	794	1 242
Mobilier et équipement	379	621
	1 173	1 863

Les immobilisations corporelles incluent également des bâtiments donnés en location dans le cadre de contrats de location simple dont la valeur nette comptable s'élève à 4 546 000 \$ en 2015 (5 956 000 \$ en 2014). Ces ententes de location prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles et des loyers de base fixes. Les revenus comptabilisés au titre de ces contrats de location simple provenant des immeubles locatifs se sont élevés à 358 000 \$ en 2015 (425 000 \$ en 2014).

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

17. Actifs incorporels

	Techno- logies	Bail emphy- téotique	Marques de commerce	Licences de loterie vidéo	Autres	Total
Coût						
Solde au 25 août 2013	374	246	16	365	101	1 102
Acquisitions	15	-	16	-	79	110
Solde au 31 août 2014	389	246	32	365	180	1 212
Acquisitions	12	-	-	-	53	65
Cessions	(27)	-	-	-	-	(27)
Solde au 30 août 2015	374	246	32	365	233	1 250
Amortissement cumulé						
Solde au 25 août 2013	312	70	9	-	64	455
Amortissement	6	13	3	-	20	42
Solde au 31 août 2014	318	83	12	-	84	497
Amortissement	10	13	5	-	34	62
Cessions	(4)	-	-	-	-	(4)
Solde au 30 août 2015	324	96	17	-	118	555
Valeur nette comptable						
Au 31 août 2014	71	163	20	365	96	715
Au 30 août 2015	50	150	15	365	115	695

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées

Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part des éléments d'actif, de passif, des revenus et des charges et des flux de trésorerie des coentreprises et d'entreprises associées. La quote-part revenant à la Société se résume comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs		
Courants	2 443	2 796
Non courants	4 911	6 248
	7 354	9 044
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants	2 441 ⁽¹⁾	2 029
Passifs non courants	1 345 ⁽¹⁾	2 986
Capitaux propres	3 568	4 029
	7 354	9 044

	2015	2014
	\$	\$
Produits	16 343	25 747
Coût des produits vendus, charges de vente et d'administration, incluant intérêt et amortissement	16 823	24 924
Résultat avant impôts	(480)	823
Impôts sur le résultat	(104)	184
Résultat net	(376)	639

- 1) Au 30 août 2015, une des coentreprises était en défaut à l'égard d'une de ses clauses restrictives basée sur les états financiers consolidés de la Société. Par conséquent, la totalité de la dette à long terme de cette coentreprise d'un montant de 583 000 \$ a été reclassé dans les passifs courants. Toutefois, la Société a obtenu, avant la date de publication de ses états financiers, une renonciation relative aux clauses de défaut.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (suite)

	2015	2014
	\$	\$
Investissements dans l'actif net des coentreprises et entreprises associées au début de l'exercice	4 029	6 171
Quote-part des résultats nets	(376)	639
Moins : dividendes	(150)	(905)
	3 503	5 905
Mises de fonds	65	-
Cession d'investissements (note 6b))	-	(1 409)
Conversion d'investissements dans des coentreprises lors de regroupements d'entreprises réalisés par étapes	-	(467)
Investissements dans l'actif net des coentreprises et entreprises associées à la fin de l'exercice	3 568	4 029
Présentés dans les :		
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées	3 831	4 029
Créditeurs et charges à payer	(263)	-
	3 568	4 029

19. Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill pour l'exercice financier terminé le 30 août 2015.

	30 août 2015		31 août 2014
	Restauration	Autres activités	Total
	\$	\$	\$
Coût au début de l'exercice	3 181	6	3 187
Regroupements d'entreprises	-	-	-
Coût à la fin de l'exercice	3 181	6	3 187
Pertes de valeur cumulées			
Au début de l'exercice	395	-	395
Pertes de valeur de l'exercice	-	-	-
Pertes cumulées à la fin de l'exercice	395	-	395
Valeur nette à la fin de l'exercice	2 786	6	2 792

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

19. Goodwill (suite)

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill acquis par suite de regroupements d'entreprises a été affecté à l'UGT « Restauration – La Cage », en fonction des avantages futurs attendus. La valeur comptable du goodwill au 30 août 2015 et au 31 août 2014 affecté à cet UGT est de 2 786 000 \$.

Pour déterminer si le goodwill a subi une perte de valeur, la valeur comptable des groupes d'UGT (y compris le goodwill) est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable des groupes d'UGT se fonde sur la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La Société a procédé au test de dépréciation annuel du goodwill en date du 30 août 2015 et du 31 août 2014.

La valeur recouvrable estimée de l'UGT « Restauration – La Cage » a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et celle-ci était supérieure à sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée. La juste valeur diminuée de coûts de sortie a été déterminée en fonction d'un multiple du bénéfice du marché qui a été appliqué au bénéfice normalisé de l'UGT « Restauration – La Cage ». Le multiple du bénéfice du marché a été établi d'après des sources externes de sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs semblables. Le bénéfice normalisé a été déterminé selon l'évaluation faite par la direction des tendances du marché compte tenu de données historiques provenant de sources internes et externes.

20. Dette bancaire et dette à long terme

a) Dette bancaire

La société dispose d'une marge de crédit autorisé totalisant 2 000 000 \$ (2 000 000 \$ en 2014) portant intérêt à taux de base majoré de 0,25 %. La marge de crédit n'était pas utilisée au 30 août 2015 et au 31 août 2014.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

b) Dette à long terme

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Emprunts hypothécaires portant intérêt à divers taux variant du taux de base moins 1,00 % à moins 1,50 %, remboursables par versements mensuels, échéant entre septembre 2015 et juin 2032 ⁽¹⁾	1 376	1 972
Emprunts hypothécaires portant intérêt à divers taux fixe variant de 3,41 % à 4,77 %, remboursables par versements mensuels, échéant entre juillet 2029 et juin 2033	6 341	7 705
Emprunts bancaires portant intérêt au taux de base plus 0,75 %, remboursables par versements mensuels, échéant en juillet 2018 ⁽¹⁾	5 221	5 316
Balance de prix d'achat, sans intérêts, remboursable par versement annuels, échéant en juin 2020	135	162
Montant dû à des détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle, sans intérêt ni modalités de remboursement	92	102
Obligations découlant de contrats de location-financement, portant intérêt à divers taux fixes et variables variant entre 3,28 % et 4,94 %, remboursables par versements mensuels, échéant d'avril 2016 à juin 2018	888	1 375
	14 053	16 632
Frais de financement différés	(32)	(49)
	14 021	16 583
Moins : la tranche courante	(7 407)	(2 052)
	6 614	14 531

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

b) Dette à long terme (suite)

Au 30 août 2015, les remboursements de capital des emprunts hypothécaires et bancaires, tels que prévus aux conventions de financement⁽¹⁾, ainsi que les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-financement s'échelonnent comme suit :

	Emprunts hypothécaires et bancaires	Contrats de location- financement	Total
	\$	\$	\$
2016	1 286	448	1 734
2017	1 301	350	1 651
2018	4 516	140	4 656
2019	509	-	509
2020	477	-	477
2021 et suivantes	5 076	-	5 076
	13 165	938	14 103
Moins : le montant représentant les intérêts	-	(50)	(50)
	13 165	888	14 053
Moins : la tranche courante ⁽¹⁾	(6 991)	(416)	(7 407)
	6 174	472	6 646
Moins : les frais de financement différés	(32)	-	(32)
	6 142	472	6 614

La valeur actualisée des paiements minimum de location pour les contrats de location-financement est comme suit :

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Moins d'un an	448	540
Entre un et cinq ans	490	937
	938	1 477

- (1) Au 30 août 2015, la Société est en défaut à l'égard de trois (3) de ses clauses restrictives. Conséquemment, la Société a reclassé la partie non courante des dettes correspondantes dans la partie courante de la dette à long terme puisque, au 30 août 2015, la Société n'avait pas obtenu des prêteurs associés la modification de ses conventions de financement. Toutefois, la Société a obtenu, avant la date de publication de ses états financiers, la modification d'une de ses conventions de financement au niveau des clauses restrictives d'un de ses prêteurs et a obtenu des renonciations relatives aux clauses de défaut d'un autre de ses prêteurs et, en conséquence, les dettes correspondantes ne sont plus remboursables sur demande. À la lumière de la convention modifiée et de ses prévisions budgétaires, la direction est d'avis qu'il est probable que les nouvelles clauses restrictives soient respectées et que la Société continuera de faire les remboursements prévus sur ses dettes à long terme selon les conditions de remboursement prévus à la convention.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

b) Dette à long terme (suite)

La quasi-totalité des éléments d'actif de la Société et de ses filiales, y compris les immobilisations, ont été cédés en garantie de la marge de crédit, des emprunts hypothécaires et bancaires et des obligations découlant de contrats de location-financement ainsi qu'une hypothèque mobilière flottante au montant de 20 000 000 \$, portant sur l'universalité des stocks, des débiteurs et des biens incorporels de la Société.

Selon les conditions des conventions rattachées à la dette à long terme, la Société est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certaines conditions et le maintien de ratios financiers minimums, dont certains n'étaient pas respectés au 30 août 2015 (notes 20 a) et 23).

21. Capitaux propres

a) Autorisé et émis

Autorisé, en nombre illimité :

Actions de catégorie A, participantes, donnant droit à 10 votes chacune, convertibles au gré du porteur en actions subalternes de catégorie B;

Actions subalternes de catégorie B, participantes, donnant droit à 1 vote chacune et à un dividende par action égal au dividende déclaré sur les actions de catégorie A;

Actions privilégiées sans droit de vote, à dividende préférentiel cumulatif de 8 %, rachetables au gré de la Société ou du détenteur au prix de 2,25 \$ par action.

Émis et payé :

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
4 164 893 actions de catégorie A (4 164 893 en 2014)	3 551	3 551

Au cours des exercices 2015 et 2014, la Société n'a émis aucune nouvelle action de catégorie A en vertu du régime d'options d'achat d'actions.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

21. Capitaux propres (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, 750 000 actions de catégorie A avec droit de vote ont été réservées à l'intention de dirigeants et d'administrateurs dont 152 444 options n'avaient toujours pas été octroyées au 30 août 2015 (109 444 options au 31 août 2014). Selon le régime, le prix de souscription de chaque option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions le jour ouvrable précédant immédiatement le jour où l'option a été octroyée, moins toute décote permise en vertu des règles de la Bourse de croissance TSX. Les options peuvent être levées durant une période ne pouvant excéder dix (10) années à compter de la date d'octroi de l'option. Cependant, par le passé, la Société a octroyé ces options pour des périodes ne dépassant pas cinq ans.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit :

		2015		2014
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Au début de l'exercice	194 000	8,36	135 500	8,95
Octroyées	-	-	90 000	7,86
Exercées	-	-	-	-
Annulées	(43 000)	9,13	(31 500)	9,50
À la fin de l'exercice	151 000	8,14	194 000	8,36

Au cours de l'exercice, un coût de rémunération de 52 000 \$ (69 000 \$ en 2014) a été comptabilisé aux états consolidés du résultat global.

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation :

Au 30 août 2015

Options en circulation			Options pouvant être exercées		
Prix de levée	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
6,40 \$	19 000	3,08	6,40 \$	-	-
7,50 \$	36 000	2,67	7,50 \$	18 000	7,50 \$
8,25 \$	60 000	3,25	8,25 \$	-	-
9,50 \$	36 000	1,25	9,50 \$	27 000	9,50 \$
	151 000	2,61		45 000	8,70 \$

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

21. Capitaux propres (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 31 août 2014

Options en circulation				Options pouvant être exercées	
Prix de levée	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
6,40 \$	19 000	4,08	6,40 \$	-	-
7,50 \$	47 000	3,67	7,50 \$	-	-
8,25 \$	71 000	4,25	8,25 \$	-	-
9,50 \$	47 000	2,25	9,50 \$	23 500	9,50 \$
11,50 \$	10 000	1,08	11,50 \$	7 500	11,50 \$
	194 000	3,45		31 000	9,98 \$

Au cours de l'exercice 2015, la Société n'a octroyé aucune option d'achat d'actions de catégorie A (90 000 en 2014) en faveur des dirigeants et administrateurs. En 2014, les options ont été octroyées à un prix de levée égal au cours du marché de l'action à la date de l'octroi. Les options sont acquises à raison de 50 % après deux ans, 25 % après trois ans et 25 % après quatre ans. Elles deviendront caduques si elles ne sont pas exercées au plus tard cinq ans à compter de la date de l'octroi.

Le tableau suivant résume les hypothèses utilisées pour calculer, au moyen du modèle Black-Scholes, la moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi des options d'achat d'actions émises :

	2015	2014
Nombre d'options d'achat d'actions	-	90 000
Juste valeur des options d'achats d'actions octroyées	-	1,43 \$
Prix des actions à la date d'attribution	-	7,86 \$
Prix d'exercice des options	-	7,86 \$
Taux de dividende	-	3,6 %
Volatilité prévue	-	34 %
Taux d'intérêt sans risque	-	1,38 %
Durée de vie prévue	-	2,75 ans

La volatilité prévue a été déterminée en fonction des données historiques.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

21. Capitaux propres (suite)

c) Dividendes

Au cours de l'exercice financier terminé 30 août 2015, la Société n'a déclaré aucun dividende pour les actions de catégorie A (2 499 000 \$ ou 0,60 \$ par action pour l'exercice terminé le 31 août 2014).

22. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie

a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2015	2014
	\$	\$
Débiteurs	(1 783)	523
Stocks	424	(555)
Frais payés d'avance	(99)	277
Créditeurs et charges à payer	434	974
Provisions	675	-
Produits et crédits différés	(354)	(615)
	(703)	604

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les états consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 386	7 566
Placements temporaires ⁽¹⁾	264	962
	4 650	8 528

⁽¹⁾ Au 30 août 2015 et au 31 août 2014, les placements temporaires sont constitués de placements rachetables en tout temps dont le rendement était de 1,00 % et 1,25 % respectivement.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

22. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie (suite)

c) Opérations sans effet sur la trésorerie

La Société a effectué les transactions d'investissement et de financement suivantes, n'ayant aucun effet sur la trésorerie, qui ne sont pas reflétées dans les états consolidés des flux de trésorerie :

	2015	2014
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels financées au moyen de :		
Créditeurs et charges à payer	112	40
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle financé au moyen de :		
Conversion d'effets à recevoir	-	95

23. Informations concernant la gestion du capital

La Société définit son capital par la dette à long terme (incluant la tranche courante), les capitaux propres, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et l'encaisse affectée, le cas échéant. Le capital se calcule ainsi :

	2015	2014
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	7 407	2 052
Dette à long terme	6 614	14 531
Endettement total	14 021	16 583
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 650	8 528
Encaisse affectée	325	-
Endettement total net	9 046	8 055
Capitaux propres	32 398	34 709
Capital investi	41 444	42 764

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

23. Informations concernant la gestion du capital (suite)

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Conserver une solide situation financière permettant de faire face aux incertitudes économiques et préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation;
- Préserver la capacité de la Société à poursuivre ses projets de croissance, incluant l'implantation de nouvelles Cages, les acquisitions d'entreprises, l'exploitation de nouveaux centres d'activités complémentaires et la poursuite de ses investissements dans la qualité et la modernité de ses infrastructures; et
- Conserver une structure du capital optimale afin de réduire le coût en capital.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut racheter des actions, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, contracter, renégocier ou rembourser des dettes ou céder des actifs afin d'améliorer sa performance financière.

Les objectifs, politiques et procédures de la Société en matière de gestion du capital n'ont pas changé depuis le 31 août 2014.

La Société assure le suivi du capital en fonction de divers ratios et indicateurs financiers, notamment l'endettement total net (ou l'encaisse nette des dettes) et le ratio d'endettement total net sur le capital investi total. La Société doit également respecter annuellement certaines restrictions imposées en vertu de certaines ententes avec ses créanciers. Ces restrictions se composent du ratio de fonds de roulement, du ratio d'endettement à long terme ainsi que du ratio de couverture des charges fixes. Tel que mentionné à la note 20, la Société était en défaut à l'égard de trois (3) de ses clauses restrictives pour lesquelles la Société a obtenu une modification de ses conventions de financement sur ses clauses restrictives d'un de ses prêteurs et a obtenu des renonciations relatives aux clauses de défaut après la fin de l'exercice terminé le 30 août 2015.

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers

Juste valeur

En date du 30 août 2015 et du 31 août 2014, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'encaisse affectée, des débiteurs ainsi que des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur d'une partie des effets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable étant donné qu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux prévalant sur le marché. Toutefois, pour la majeure partie des effets à recevoir, la juste valeur n'a pu être déterminée étant donné qu'ils sont sans modalités de remboursement définies.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de la valeur comptable, étant donné que les taux d'intérêt sont renégociés sur une base annuelle pour une partie de cette dette, qu'ils fluctuent en fonction du taux du marché ou qu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux prévalant sur le marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et occasionne, de ce fait, une perte financière pour la Société. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'encaisse affectée, aux débiteurs et aux effets à recevoir.

Voici la composition des prêts et créances qui exposent la Société à un risque de crédit :

	30 août 2015	31 août 2014
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 650	8 528
Encaisse affectée	325	-
Débiteurs	5 505	3 722
Effets à recevoir		
Sans modalités de remboursement définies	1 914	1 404
Échéant à moins d'un an	265	-
Échéant entre 1 et 5 ans	-	110
Échéant dans plus de 5 ans	-	-
	2 179	1 514
Total des prêts et créances	12 659	13 764

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Les montants figurant à l'état consolidé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour effet douteux et créances douteuses. La valeur comptable de ces actifs financiers constitue l'exposition maximale au risque de crédit de la Société.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés auprès d'institutions financières canadiennes, pour lesquelles la direction estime que le risque de crédit est minime.

Puisque les crédits d'impôt sont recevables des autorités gouvernementales, ils ne représentent aucun risque de crédit. Quant aux sommes à recevoir des coentreprises (débiteurs et effets à recevoir), la position de coentrepreneur de la Société lui permet d'exercer une certaine influence sur la recouvrabilité de ces débiteurs. Au 30 août 2015, les effets à recevoir de coentreprises et de sociétés liées se chiffrent à 1 914 000 \$, soit une proportion de 88 % du total des effets à recevoir (1 404 000 \$ et 93 % au 31 août 2014).

La Société établit une provision pour créances douteuses et effets douteux à chaque date de fin de période, en tenant compte de l'historique de crédit de débiteurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau considéré suffisant pour absorber les pertes sur créances potentielles. Une provision pour effet douteux s'élevant à 300 000 \$ est présentement comptabilisée (néant en 2014) à l'égard des effets à recevoir. Au 30 août 2015 et au 31 août 2014, le solde de la provision pour créances douteuses n'était pas significatif.

Dans la mesure où les contributions reçues par le Fonds national de publicité dépasse les dépenses de publicité et promotion assumés par le Fonds, les cotisations excédentaires sont comptabilisés dans le poste « Crédeurs et charges à payer » dans l'état consolidé de la situation financière. Dans certains cas, les dépenses de publicité et de promotion assumées peuvent dépasser les contributions reçues et recueillies. Dans de tels cas, les dépenses excédentaires sont comptabilisées dans le poste « Débiteurs » dans l'état consolidé de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux débiteurs est atténué du fait que les débiteurs font l'objet d'un suivi actif de la part de la direction de la Société. Au 30 août 2015, environ 87 % des débiteurs (90 % au 31 août 2014), excluant les crédits d'impôt à recevoir, dataient de moins de 60 jours.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

	Au 30 août 2015				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes à recevoir, rabais-volume, sommes à recevoir des coentreprises et autres débiteurs					
Dans les termes	2 943	448	287	63	3 741
En souffrance	-	-	-	147	147
Total	2 943	448	287	210	3 888
Crédits d'impôt à recevoir					1 617
Total des débiteurs					5 505

	Au 31 août 2014				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes à recevoir, rabais-volume, sommes à recevoir des coentreprises et autres débiteurs					
Dans les termes	1 620	211	29	174	2 034
En souffrance	-	-	-	-	-
Total	1 620	211	29	174	2 034
Crédits d'impôt à recevoir					1 688
Total des débiteurs					3 722

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuation du taux d'intérêt en raison de ses dettes portant intérêt à un taux variable. Au 30 août 2015, 6 597 000 \$ (7 243 000 \$ au 31 août 2014) de dette à long terme était exposé aux fluctuations des taux d'intérêt.

Vu la composition actuelle de la dette (proportion de la dette portant intérêt à taux fixe par rapport à la proportion de la dette portant intérêt à taux variable), la Société n'a actuellement recours à aucun instrument financier visant à atténuer ce risque. Pour l'exercice terminé le 30 août 2015, si les taux d'intérêt avaient varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société aurait été inférieur ou supérieur de 51 000 \$ (52 000 \$ en 2014).

Risque de change

Au 30 août 2015 et au 31 août 2014, les instruments financiers de la Société libellés en devises étrangères n'étaient pas significatifs et aucun instrument de couverture n'était utilisé afin d'atténuer le risque de fluctuation des taux de change.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse pas satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère son risque de liquidité par la gestion de sa structure de capital et du levier financier, comme il est décrit à la note 23. La Société gère également ce risque en tenant compte des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et en recourant également à sa marge de crédit disponible, si nécessaire, pour s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. La suffisance des liquidités est évaluée en tenant compte des besoins saisonniers, des investissements planifiés et de l'échéance de la dette.

Comme il est expliqué à la note 20, la Société n'a pas respecté les exigences portant sur trois (3) clauses restrictives au 30 août 2015. Toutefois, la Société a obtenu, avant la date de publication de ses états financiers, la modification d'une de ses conventions de financement au niveau des clauses restrictives d'un de ses prêteurs et a obtenu des renonciations relatives aux clauses de défaut d'un autre de ses prêteurs et, en conséquence, les dettes correspondantes ne sont plus remboursables sur demande. À la lumière de la convention modifiée et de ses prévisions budgétaires, la direction est d'avis qu'il est probable que les nouvelles clauses restrictives soient respectées et que la Société continuera de faire les remboursements prévus sur ses dettes à long terme selon les conditions de remboursement prévus à la convention.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Cette détermination pourrait cependant être affectée par des facteurs économiques, financiers et concurrentiels futurs, ainsi que d'autres événements futurs qui sont hors du contrôle de la Société.

Si l'un de ces facteurs ou événements résultent de la performance opérationnelle étant inférieur à celui actuellement prévue ou si les prêteurs de la Société imposent des restrictions supplémentaires sur sa capacité à emprunter, il pourrait y avoir une incertitude quant à la capacité de la Société à poursuivre son approche de continuité, et sa capacité à réaliser la valeur comptable de ses actifs et de rembourser ses obligations actuelles et futures de leur échéance sans avoir obtenu un financement supplémentaire qui peut ne pas être disponible. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité n'était pas appropriée.

Au 30 août 2015 et au 31 août 2014, la totalité des créiteurs et charges à payer vient à échéance au cours du prochain exercice. Les dates d'échéance de la dette à long terme et des engagements sont présentées aux notes 20 et 25, respectivement.

25. Engagements, garanties et éventualités

a) Location de propriétés

La Société a conclu des ententes pour la location de propriétés qui expirent à diverses dates jusqu'en mars 2077 et dont le total des paiements minimums exigibles s'élève à 30,1 millions \$. Certaines de ces ententes comprennent des clauses relatives au redressement périodique du loyer annuel et d'autres prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles. Les loyers minimums annuels, incluant une estimation des frais communs et autres frais accessoires en ce qui a trait aux baux en vigueur au 30 août 2015, sont les suivants :

	Engagements de la Société et de ses filiales	Quote-part de la Société dans les engagements des coentreprises	Engagements de la Société excédant sa quote-part dans les coentreprises
	\$	\$	\$
2016	4 320	814	138
2017	3 970	624	93
2018	3 753	467	-
2019	3 610	437	-
2020	2 997	409	-
2021 et suivantes	7 264	1 196	-

Pour l'exercice terminé le 30 août 2015, la Société a comptabilisé en tant que charges un montant de 3 799 000 \$ (3 814 000 \$ au 31 août 2014) relativement aux contrats de location simple. Ce montant inclut des charges de 9 000 \$ (35 000 \$ au 31 août 2014) à titre de loyers conditionnels.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

25. Engagements, garanties et éventualités (suite)

a) Location de propriétés (suite)

La Société a cédé à certains bailleurs des hypothèques mobilières d'un montant total de 1 765 000 \$. Ces hypothèques mobilières viennent à échéance d'octobre 2015 à mars 2023.

Au 30 août 2015, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux engagements en excédent de sa quote-part dans les coentreprises, étant donné que l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une coentreprise est peu probable.

b) Engagement commercial

La Société a conclu des ententes commerciales qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en septembre 2020, totalisant 4 237 000 \$. De plus, la Société a fourni des lettres de garantie bancaire à divers fournisseurs, pour un montant total de 9 000 \$ (23 000 \$ en 2014).

c) Cessions d'entreprise

La Société s'est engagée à vendre, pour un montant de 91 000 \$, une participation pouvant aller jusqu'à 9 % dans une filiale représentant un nombre d'actions fixes. Ce montant correspond à la juste valeur de la participation au moment de la signature de l'engagement, majoré d'un rendement composé de 10 % annuellement. Cet engagement vient à échéance en septembre 2017.

d) Acquisition d'entreprise

La Société s'est engagée à acheter, pour un montant de 210 000 \$, une participation additionnelle de 50 % dans une coentreprise, suite à la vente de l'immeuble appartenant et exploité par la coentreprise. Au 31 août 2015, la Société avait déjà versé un dépôt de 150 000 \$ relatif à cet engagement (note 15).

e) Cautionnements

La Société a cautionné les dettes de coentreprises d'un montant maximal de 2 472 000 \$ (2 969 000 \$ au 31 août 2014).

Au 30 août 2015, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux montants cautionnés sur les dettes étant donné que l'inexécution par la coentreprise de ses obligations est peu probable.

f) Litige

La Société faisait l'objet d'une action en dommages pour des prétendus manquements contractuels alléguant que la Société et l'une de ses filiales n'ont pas respecté les ententes de partage de revenus liés à l'organisation et la promotion de combats de boxe. Le 10 novembre 2015, la Société a réglé à l'amiable le litige pour un montant de 300 000 \$, lequel a été provisionné dans l'exercice terminé le 30 août 2015 et présenté à l'état de la situation financière sous le poste « Provisions ».

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

26. Transactions entre parties liées

Au 30 août 2015, la Société était contrôlée par deux actionnaires, lesquels détenaient directement ou indirectement 74 % des actions avec droit de vote de la Société. Les actions et droits de vote résiduels sont détenus par de multiples actionnaires dont aucun ne détenait un nombre de droit de vote important.

Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction ainsi que les vice-présidents Restauration et Ventes et marketing. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des opérations avec ses filiales et coentreprises. Conformément aux IFRS, toutes les opérations réalisées avec les filiales sont éliminées selon la méthode de la consolidation intégrale. En ce qui concerne les coentreprises, les profits et pertes non matérialisés sur la vente d'actifs sont éliminés en proportion du pourcentage de participation détenue par la Société dans la coentreprise. Toutes les transactions entre parties liées sont évaluées au prix du marché.

Les dividendes versés sont approuvés par le conseil d'administration.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

26. Transactions entre parties liées (suite)

Le détail des transactions et des soldes entre la Société et ses parties liées est présenté ci-dessous.

	30 août 2015			
	Coentreprises et entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Contrats de construction	564	-	-	564
Franchises	1 539	-	-	1 539
Location	323	-	-	323
Autres	1 170	-	-	1 170
	3 596	-	-	3 596
Charges d'exploitation				
Rémunération et avantages du personnel	-	935	65	1 000
Rémunération à base d'actions	-	52	-	52
	-	987	65	1 052
Autres transactions et soldes				
Dividendes versés	-	-	-	-
Débiteurs	361	-	-	361
Effets à recevoir	1 914	-	-	1 914
	31 août 2014			
	Coentreprises et entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Contrats de construction	1 143	-	-	1 143
Franchises	1 808	-	-	1 808
Location	390	-	-	390
Autres	1 233	-	-	1 233
	4 574	-	-	4 574
Charges d'exploitation				
Rémunération et avantages du personnel	-	921	106	1 027
Rémunération à base d'actions	-	69	-	69
	-	990	106	1 096
Autres transactions et soldes				
Dividendes versés	-	1 850	-	1 850
Débiteurs	363	-	-	363
Effets à recevoir	1 404	-	-	1 404

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

27. Informations sectorielles

Conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société fournit les informations sur ses secteurs en se fondant sur l'information communiquée au principal décideur opérationnel pour évaluer le rendement de ces secteurs. La Société exerce ses activités dans trois secteurs isolables décrits ci-après. Chaque secteur offre des produits et des services différents et exige des stratégies de mise en marché différentes.

Le secteur de la restauration est engagé principalement dans l'exploitation, le franchisage et le développement de la chaîne de restaurants à thème La Cage, mais inclut également l'exploitation de la franchise P.F. Chang's au Québec et de kiosques dans les complexes sportifs. Le secteur du parc immobilier s'occupe de la gestion d'immeubles qui génèrent des revenus de location, incluant le complexe sportif. Le secteur des autres activités inclut la rénovation et la construction de restaurants La Cage, l'organisation d'événements sportifs et le développement technologique.

Les méthodes comptables de chacun des secteurs sont identiques à celles décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables. La Société évalue la performance de chacun des secteurs isolables en se fondant sur le résultat avant autres éléments. Les revenus intersectoriels du secteur de la construction sont effectués au coût des travaux pour les restaurants corporatifs et aux prix en vigueur sur le marché pour les autres restaurants. La gestion de la charge d'impôt est effectuée de façon centralisée et, par conséquent, cette charge n'est pas répartie entre les secteurs isolables.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

27. Informations sectorielles (suite)

	30 août 2015 (52 semaines)				
	Restauration	Parcs immobiliers	Autres activités	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de tiers	64 721	1 749	8 753	-	75 223
Produits tirés de franchises	2 699	-	-	-	2 699
Produits intersectoriels	-	-	3 751	(3 751)	-
Total des produits	67 420	1 749	12 504	(3 751)	77 922
Autres pertes (gains)	1 798	(624)	300	-	1 474
Résultat avant frais financiers, amortissements, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat	1 071	1 244	(394)	-	1 921
Amortissements	3 568	475	51	-	4 094
Frais financiers	514	140	(40)	-	614
Quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées	362	-	14	-	376
Résultat avant la charge d'impôts sur le résultat	(3 373)	629	(419)	-	(3 163)
Variation du goodwill	-	-	-	-	-
Dépréciation d'immobilisations corporelles	772	-	-	-	772
Total de l'actif	42 544	10 559	4 875	-	57 978
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 874	262	128	-	3 264

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

27. Informations sectorielles (suite)

	31 août 2014 (53 semaines)				
	Restauration	Parcs immobiliers	Autres activités	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de tiers	66 579	1 862	4 008	-	72 449
Produits tirés de franchises	2 976	-	-	-	2 976
Produits intersectoriels	-	-	6 128	(6 128)	-
Total des produits	69 555	1 862	10 136	(6 128)	75 425
Autres gains	(102)	-	-	-	(102)
Résultat avant frais financiers, amortissements, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat	7 370	768	(235)	-	7 903
Amortissements	3 290	485	25	-	3 800
Frais financiers	456	204	(12)	-	648
Quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées	(360)	-	(279)	-	(639)
Résultat avant la charge d'impôts sur le résultat	3 984	79	31	-	4 094
Variation du goodwill	-	-	-	-	-
Total de l'actif	44 960	11 777	5 341	-	62 078
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9 463	139	107	-	9 709

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

28. Périmètre de consolidation

Les principales filiales et coentreprises et entreprises associées au 30 août 2015, ainsi que le pourcentage d'actions avec droit de vote dont la Société a la propriété directe ou indirecte, sont présentés ci-dessous.

Filiales	2015	2014
4317572 Canada inc. - Lebourgneuf	75 %	75 %
2849-7113 Québec inc. - Granby	100 %	100 %
4317581 Canada Inc. - St-Georges	100 %	100 %
9103-2797 Québec inc. - Charlesbourg	100 %	100 %
9246-9394 Québec inc. (anciennement Broue sur Roues inc.)	100 %	100 %
163048 Canada inc. - Ancienne-Lorette	100 %	100 %
3291227 Canada inc. - Ste-Foy	100 %	100 %
4303407 Canada inc. - Beauport	90 %	90 %
Sportscene du Stade	97 %	97 %
4283473 Canada inc. - Saint-Jérôme	100 %	100 %
Aménagement et Design Sportscene inc.	100 %	100 %
Sportscene Technologies inc.	100 %	100 %
4348354 Canada inc. - Boisbriand	100 %	100 %
2188295 Canada inc. - Châteauguay	90 %	90 %
6715311 Canada inc. - Victoriaville	100 %	100 %
6960871 Canada inc. - Place Versailles	100 %	100 %
166317 Canada inc. - Saint-Léonard	100 %	100 %
7535325 Canada inc. - Vieux-Montréal	100 %	100 %
6143521 Canada inc. - Lévis	89 %	89 %
Les Promotions Sportscene inc.	100 %	100 %
Société de gestion C.R.L. inc.	100 %	100 %
9216-2387 Québec inc. - Sportscene Hockey inc.	100 %	100 %
2617-7246 Québec inc. - St-Hyacinthe	77,3 %	77,3 %
3908259 Canada inc. - St-Eustache	100 %	100 %
7850328 Canada inc. - Immeuble Boucherville	100 %	100 %
7850298 Canada inc. - P.F. Chang's (Laval)	100 %	-
9373292 Canada inc. - P.F. Chang's (Montréal)	100 %	-

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

28. Périmètre de consolidation (suite)

Coentreprises et entreprises associées	2015	2014
6187676 Canada inc. - Brossard DIX30, St-Constant	50 %	50 %
Gestion Orijodan inc. - Ste-Thérèse	50 %	50 %
6133185 Canada inc. - St-Jean-sur-Richelieu	50 %	50 %
2621-4288 Québec inc. - Sherbrooke	36,25 %	36,25 %
6155260 Canada inc. - Lachenaie	50 %	50 %
4327870 Canada inc. - Rouyn-Noranda	50 %	50 %
4113853 Canada inc. - Trois-Rivières	50 %	50 %
3903281 Canada inc. - Centre Bell	50 %	50 %
3206921 Canada inc. - Pointe-Claire	50 %	50 %
3653099 Canada inc. - Repentigny	50 %	50 %
3190781 Canada inc. - Pie-IX	50 %	50 %
3230961 Canada inc. - Billard Pie-IX	50 %	50 %
2728834 Canada inc. - Longueuil	40 %	40 %
2543-9985 Québec inc. – Drummondville (note 29)	38,15 %	38,15 %
7002629 Canada inc. - Fan Club Boisbriand (note 29)	50 %	50 %
7657978 Canada inc. – Val-d'Or	25 %	25 %
6977545 Canada inc. - Interbox/GYM	50 %	50 %

29. Événements postérieurs

a) Acquisition d'une participation supplémentaire dans 7002629 Canada inc.

Le 31 août 2015, la Société a acquis une participation supplémentaire de 25 % de 7002629 Canada inc., laquelle exploite un kiosque Fan Club dans un complexe sportif (secteur « Restauration »), en contrepartie de 100 000 \$ en espèces. Auparavant détenu à 50%, la Société a obtenu le contrôle de cette coentreprise, soit 75% des droits de vote.

b) Renégociation des ententes avec les prêteurs et obtention des renoncations

Après la clôture de l'exercice, la Société a obtenu la modification d'une de ses conventions de financement au niveau des clauses restrictives d'un de ses prêteurs et a obtenu des renoncations relatives aux clauses de défaut d'un autre de ses prêteurs. Se référer aux notes 20 et 24. Suite aux modifications apportées à la convention de financement, l'hypothèque mobilière flottante au montant de 20 000 000 \$, portant sur l'universalité des stocks, des débiteurs et des biens incorporels de la Société, tel que divulguée à la note 20 b), passera à \$32 000 000 au cours du prochain exercice.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 30 août 2015 et le 31 août 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

29. Événements postérieurs (suite)

c) Acquisition d'une participation supplémentaire dans 2543-9985 Québec inc.

La Société s'est engagée à acquérir, le 30 novembre 2015, une participation additionnelle de 61,85 % de 2543-9985 Québec inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Drummondville (secteur « Restauration »), en contrepartie de 503 000 \$ en espèces. Actuellement détenue à 38,15 %, la Société obtiendra le contrôle de cette coentreprise, soit 100 % des droits de vote.